

Formation des imams maliens au Maroc: 300 candidatures attendues du 12 octobre au 4 novembre

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 12 OCTOBRE 2022

1199

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Bandiagara : Une enquête sur l'assassinat de 53 civils en cours !



Recrutement des Assistants et Maîtres-assistants : En toute transparence et équité ?



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

11 Oct.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

352

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

10

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

534 910 Vaccinations incomplètes

1 967 733 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 697

Guéris

31 822

Décès

742

dont 58 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.15



P.24



/ Une /



Nouvelle constitution : L'avant-projet remis au président de la Transition

P.5

/ Brèves /



Refondation : L'avant-projet de constitution remis au président de la transition
 Mali : Les chefs traditionnels demandent la reconnaissance de leur statut dans la nouvelle constitution
 Energie : L'UE pour un "partenariat stratégique de long terme" avec l'Algérie
 Recrutement des maîtres assistants à l'enseignement supérieur : Un collectif dénonce le favoritisme et le népotisme
 Maroc : L'ONU juge "arbitraire" la détention du journaliste Soulaïmane Raissouni
 Bandiagara : Une enquête sur l'assassinat de 53 civils en cours !

P.11

P.11

P.12

P.12

P.13

P.13

/ Actualité /



Mali : Négociations pour la libération des 46 soldats ivoiriens emprisonnés
 EDM- SA : Les raisons des coupures intempestives
 Université d'été au Mali : Les travaux lancés par Tuwindi et FFS
 Recrutement des Assistants et Maîtres-assistants : En toute transparence et équité ?
 Célébration de la journée mondiale de la poste : « Secteur postal malien : Défis et perspectives », au cœur des échanges
 Formation des imams maliens au Maroc : 300 candidatures attendues du 12 octobre au 4 novembre

P.15

P.16

P.17

P.18

P.19

P.21

/ Politique /



Relations avec nos voisin -les partenaires : Mara durcit le ton contre la transition
 Mamadou Sinsy Coulibaly, président du groupe Klédu : « Aujourd'hui, la lucidité est devenue une dangereuse tare au Mali, exposant à l'opprobre, aux quolibets, voire à la vindicte populaire »

P.23

P.24

/ Culture & société /



Livre "Une vie pour le mali" de Mohamed Ahmed Ag Hamani : Témoignages sur le parcours atypique d'un patriote

P.27

/ International /



Tchad : La "transition" prolongée de M. Déby braque l'opposition et embarrasse à l'étranger
 Nord du Burkina : Manifestation d'élèves pour leur "droit à l'éducation"

P.29

P.30

/ Sport /



PSG : Prolongation de Kylian M'Bappé au PSG, des terribles révélations sortent !

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Nouvelle constitution

L'avant-projet remis

au président de

la Transition

La Commission de Rédaction de la Nouvelle Constitution a remis hier, mardi 11 octobre 2022, au Président de la Transition, l'avant-projet de la nouvelle constitution. Ledit document, selon les propos du colonel président, constitue l'espoir « commun d'un État mieux organisé et à la hauteur des défis nationaux et internationaux ». L'étape prochaine sera, certainement, déterminante.

Installé le 12 juillet dernier, la CNRC a remis l'avant-projet de la nouvelle constitution au Président de la Transition.

A sa prise de parole, le président de la CNRC, Fousseyni Samaké, est revenu sur les démarches adaptées tout le long du processus du travail. Ces démarches vont de la consultation des forces vives de la Nation avec à la clé des visites de courtoisie, des correspondances adressées aux partis politiques et aux

forces vives de la Nation, des séances d'écoute et d'échanges avec les forces vives et les partis politiques, jusqu'à la création d'un site web permettant aux Maliens de faire leurs propositions.

Le président de la CNRC a, par la suite, salué la contribution des Maliens dans le processus de l'élaboration de ce document combien important pour la vie de la nation du Mali. En recevant le document, le président de la

Transition a salué la méthode de travail de la Commission de rédaction de la nouvelle constitution. Et il a indiqué avoir suivi avec beaucoup d'intérêt « **les différentes activités** » de la CNRC.

Par la suite, le président de la Transition a indiqué que notre « **espoir commun d'une démocratie renouée, ainsi que d'un État mieux organisé et à la hauteur des défis nationaux et internationaux** » reposent sur cet avant-projet de constitution qui lui a été remis par Fousseyni Samaké.

Aussi, a-t-il profité de l'occasion pour remercier les Maliens qui ont participé massivement et activement au processus en apportant leurs contributions.

La position de certains politiques

Même si la majorité des Maliens sont pour l'élaboration d'une nouvelle constitution, ce n'est pas le cas chez certains partis politiques. C'est le cas de la CODEM de Housseini Amion Guindo qui a appelé, dès le début, les autorités de la transition à surseoir à ce projet. En effet, en début août, le parti de la quenouille a annoncé qu'elle trouvait « inopportune » la rédaction d'une constitution dans le contexte socio-politique actuel. Elle soutenait que cette nouvelle constitution risque d'avoir un impact



sur la loi électorale et par ricochet sur le chronogramme électoral validé par l'ensemble des partenaires. Le Cadre d'échange a aussi trouvé que les autorités devaient juste organiser les élections et laisser la révision de la constitution aux autorités légitimes.

Quant au parti de Daba Diawara, le PIDS, il a invité Assimi Goïta à abandonner ce projet. Son argument : l'article 118 de la constitution en vigueur. « **Le Séminaire, considérant que tous les projets de révision de la Constitution se sont heurtés à son article 118 qui dispose que "aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire"** ; considérant qu'il est difficile de soutenir qu'aujourd'hui l'État du Mali contrôle entièrement son territoire national ; considérant qu'un autre motif de l'opposition à une modification de la Constitution a été tiré du manque de légitimité d'une partie des institutions qui doivent intervenir dans le processus. Il s'agissait d'une Assemblée nationale qui, bien que régulièrement élue, avait fini son mandat. Bien que ce mandat ait été prorogé, beaucoup se sont refusé à lui reconnaître une légitimité lui permettant de

toucher à la Constitution », a-t-on indiqué dans la déclaration.

Pourquoi le texte va passer au referendum

La majorité des contestataires de la rédaction d'une nouvelle constitution sont des partis politiques. Et pourtant les Maliens, dans leur majorité, n'ont plus confiance aux politiques. Certains les considèrent comme les « ennemis » de la République. Et les militaires au pouvoir, pour les résultats engrangés dans la lutte

contre le terrorisme et le combat de souveraineté en cours, sont applaudis. Ils sont considérés comme des « patriotes » convaincus. Et cela sera un atout pour que le « Oui » remporte le referendum constitutionnel. Au-delà de cet aspect, certaines forces politiques incontestables dont le M5-RFP sont du côté du gouvernement. Même si le risque de contestation de la nouvelle constitution est là, le texte, s'il est adopté par le CNT, pourrait passer au referendum.

Anguimé Ansama



■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-Tugende, la plateforme fintech innovante pour le crédit et le financement d'actifs des MPME en Afrique de l'Est, a clôturé au deuxième quartier le financement par actions de série B des actionnaires existants dirigés par Partech et deux nouveaux investisseurs, dont Women's World Banking. Les nouveaux investisseurs ajoutent à la diversité de l'actionariat de Tugende et complètent l'expérience et les compétences qui contribuent chacune à la croissance de Tugende. #croissanceafrique #tugende #banking #fintech #afrique



■ Bina Sogoba



L'égoïsme n'a pas de valeur. Choguel Kokala Maiga est entré dans l'histoire. Le monde en parlera un jour.



■ Nia Dialla Keita



LDC : match décevant de la Juventus qui s'incline en Israël face au Maccabi Haïfa (2-0)

■ Financial Afrik



Conseiller financier depuis 2020 de Land Bank, banque chargée du crédit agricole et foncier en Afrique du Sud, Rand Merchant Bank (RMB) a décidé de passer à la vitesse supérieure face à la passivité de cette dernière.



■ Meilleure École du Sénégal



Ne confonds jamais études et intelligence. Tu peux avoir de grands diplômes et être un parfait idiot. Toujours.

■ Diallo Fatoumata



IL FAUT EVITER DES UNIFORMES DESIGNANT L'APPARTENANCE RELIGIEUSE.CEST UN GRAND DANGER UN JOUR.

■ Ouverture Média - OM



#OM INFO : NÉCROLOGIE

Les Promotions 1976-1979 du lycée de Badalabougou et 1979-1986 de l'École Nationale de Médecine et de pharmacie du Point G ; Le Service National des Jeunes (SNJ) 2ème contingent Koulikoro classe 85/86II.

Ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur ami , frère le Docteur Moulaye CISSOUMA

De lui ses proches et parents retiennent une personnalité très facile et agréable, toujours joviale, un homme généreux et bon.

Dans le cadre professionnel l'homme s'est sagement illustré: Médecin compétent ayant exercé dans beaucoup de structures médico-sanitaires du Mali Diplômé en Administration et gestion hospitalière du CSAG de Dakar, Moulaye entama une riche carrière d'Administra-

teur hospitalier qui le conduisit à être : Directeur administratif et financier de l'hôpital Gabriel Touré, Directeur adjoint successivement de l'hôpital du Point G et de l'hôpital Gabriel Touré, Directeur de l'hôpital de Kayes, Un passage remarqué au programme SIDA, Directeur général par intérim de l'hôpital du Point G, Directeur général de l'hôpital Mère-Enfant le Luxembourg.

Jamais ses tâches d'administrateur ne l'ont dispensé ou empêché de l'exercice de ses tâches de consultations médicales où il excellait tant au point où ses camarades de promotion et amis le qualifiaient de « rat des hôpitaux ». IV. Vie familiale Malgré ses nombreuses et interminables tâches de direction et de consultations, Dr Moulaye Cissouma est demeuré un mari et un père exemplaire.

Il laisse derrière lui une veuve et quatre (4) orphelins (02 garçons et 02 filles). Docteur Moulaye n'a jamais oublié sa grande famille Cissouma dans laquelle il vécut en grande complicité avec les uns et les autres. Il a réussi à construire une famille professionnelle dont il donna le nom de certains à ses enfants. Dors en paix Docteur Cissouma puisse ton parcours inspirer d'avantage les générations futures

#OM_KD



Le débat du dimanche



Contribution du Colonel à la retraite Karo Koné au Débat du dimanche de ce jour sur la militarisation de la Police et de la Protection civile au Mali.

Dans l'histoire des gouvernances, le ministère de la sécurité était rattaché à la défense. C'était le ministère des forces armées et de sécurité. Cela a duré aussi longtemps que la police était militarisée. Les recrues militaires et policiers faisaient les formations ensemble au centre d'instruction de Kati de même que les officiers de police et ceux de l'armée à l'EMIA de Kati. La seule armée était l'armée de terre. L'armée de l'air était un Groupement Aérien Tactique (GAT)

commandé par le général Madou Coulou qui était capitaine suite commandant avant la création de l'armée de l'air en 1976. La police était une Direction dont le Directeur était Toékoro Bagayoko. En 1978, quand Moussa Traoré avait voulu revenir à un régime civil pour quitter le régime militaire du CMLN, cela n'était pas du goût de ses compagnons du coup d'État de 1968. Cela avait engendré des problèmes entre le groupe occasionnant des méfiances, des distances et des craintes entre eux. Cela avait amené le groupe des Kssima, Tiékoro, Karim Dembélé et autres dans des dispositions très confuses qui avaient conduit à un grand manque de confiance et des attitudes clandestines. Ce qui finit par leur arrestation 1978-1979 pour raison de préparation de coup d'État parce qu'ils ne voulaient pas l'avènement de pouvoir civil, un pouvoir républicain auquel Moussa Traoré tenait. La police, jusqu'alors militarisée, était militairement bien équipée par la faveur de Kissima, Ministre de la défense et de la sécurité, cet équipement faisait de la police une unité de force militaire au même titre que les autres unités de l'armée. Le jour de l'arrestation anticipée des Kissima, les mouvements dans certaines casernes prouvaient qu'il y avait quelque chose car, à l'armée de l'air, le capitaine Isac Ballo avait voulu mobiliser les éléments au secours des Kissima arrêter le matin plus tôt. Madou Coulou, ami de Moussa Traoré, de retour de ses soins suite à son accident d'avion, était convalescent en repos à la maison. L'armée de l'air était commandée par le Commandant Alou Traoré ami de Kissima, le capitaine Ballo occupant la position de bras droit à Alou. Vu les mouvements à l'armée de l'air, Moussa Traoré appela Madou Coulou à venir s'imprégner de ce qui se passe à l'armée (GAT). Son arrivée et ses ordres empêchèrent l'implication de l'armée de l'air (GAT) et évitèrent la catastrophe. Comme le coup d'État a été anticipé, les dispositions étaient prises pour empêcher l'engagement des unités susceptibles d'être engagées dont la police. À l'occasion et à l'insu, des BRDM étaient positionnés à suivre tout mouvement malveillant venant de ces unités, le cas échéant, intervenir. C'est suite à cet événement que la police a été démilitarisée. En militarisant la police et en donnant une idéologie militaire, l'amour de la fraternité d'armes, je pense que, cela vaut bien mieux que la double casquette qu'ils ont présentement (la casquette militaire avec une formation militaire et une capacité de maniment d'armes de guerre, et la casquette civile couverte et protégée par les lois et textes constitutionnels. Cette militarisation doit être surtout à travers les formations de base dans les centres communs, ce qui va développer l'esprit de contingence entre les recrues de quelle arme ou service qu'il soit et l'esprit de frère d'armes, solution à beaucoup de petits problèmes de considération professionnelle et sociale. Cette militarisation facilite et protège également, l'employabilité du policier dans certaines zones à caractère militaire. Le Colonel Karo Koné à la retraite.

Samuel Eto'o



Donner le pouvoir et élever les filles camerounaises à travers l'éducation et le sport est

quelque chose pour lequel je m'engage profondément. Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale de la fille, rejoignez-moi pour envisager un avenir où les filles s'épanouissent et peuvent réaliser leur plein potentiel. #JourDeLaFille



■ Bart Ouvry



Suite des rencontres des Ambassadeurs européens à Bxl. @EP_President Roberta Metsola demande respect pour l'intégrité territoriale de l'Ukraine qui fait face à l'agression russe: "l'apaisement n'a pas marché dans notre histoire, ne marche pas et ne marchera pas" #ueambassadors



■ Larmes des pauvres



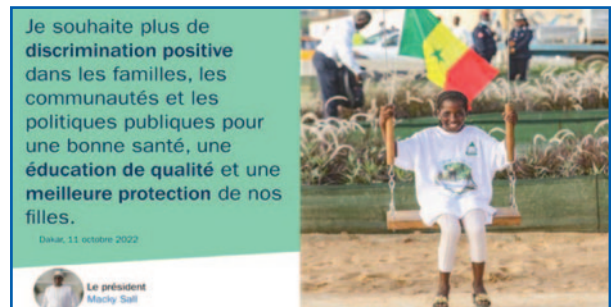
#Mali -- #Ansongo Ce mardi 11/10 les habitants de la commune rurale de #Tessit ont reçu un ultimatum de trois (3) jours pour déguerpir leurs

villages. Une menace proférée par le groupe #EIGS qui interpelle fortement les #FaMa

■ Macky Sall



À l'occasion de la Journée internationale de la fille, je réitère mon engagement à faire du Sénégal, un endroit où les droits des filles sont respectés et où elles peuvent s'épanouir de la meilleure manière possible. #DayOfGirl



■ Wassim Nasr



#Mali 4 altercations avec #Wagner revendiquées par #JNIM #AQMI pour septembre. 2 à #Bandiagara, 1 sur route #Boni et #Douentza et un IED contre une moto / 2 attaques contre la MINUSMA, mortier à #Tombouctou et contre un blindé sur la route de #Ber. Reste contre FAMA & Gendarmes



■ Pascal Mulegwa



Y'a - t - il eu mauvaise lecture ou rédaction de l'ordonnance nommant les dirigeants de la SNEL SA ? N'singi Pululu troisième personnalité sur l'ordonnance se retrouve membre du conseil d'administration. Le quatrième membre est DGA. L'ordre n'a pas été respecté. PCA, DG, DGA.



Gouvernement du Mali



Assemblées annuelles 2022 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale : échanges avec le représentant du Mali au Conseil d'administration de la Banque mondiale pour assurer la promotion et la défense des intérêts du Mali au sein de l'institution

Le ministre de l'Économie et des Finances et gouverneur du Groupe de la Banque mondiale au Mali M. Alousséni SANOU participe aux Assemblées annuelles 2022 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale qui se tiennent en présentiel du 10 au 16 octobre 2022 aux sièges des deux institutions à Washington (USA).

Après la réunion de cadrage qui s'est tenue à l'ambassade du Mali à Washington, le lundi 10 octobre 2022, en présence de l'Ambassadeur du Mali aux Etats Unis Son Excellence M. Sékou BERTHE, le ministre de l'Économie et des Finances et sa délégation ont eu, une séance de travail avec l'administrateur-pays (représentant du Mali au Conseil d'administration de la Banque mondiale) M. Alphonse Ibi KOUAGOU et son suppléant M. Abdoul Salam Bello Boubacar.

Cette rencontre a permis de partager avec eux les orientations des plus hautes autorités du Mali et les priorités du gouvernement afin de mieux les conforter dans leur rôle de promotion et de défense des intérêts du Mali au sein de l'institution.

Il a été rappelé à cette occasion les trois principes de base du Gouvernement dans les relations bilatérales et multilatérales notamment le respect de la souveraineté, le respect des choix stratégiques et la défense des intérêts de la population dans toutes les décisions politiques, économiques et sociales.



Coopération Mali **M**L Ouganda **U**G : Le Mali et l'Ouganda ont signé un accord de coopération militaire. L'Ouganda aidera le Mali dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, notamment l'entraînement militaire.

L'accord a été signé la semaine dernière par les Ministres de la défense Sadio Camara et Vincent Ssempiija en Ouganda.



Refondation : L'avant-projet de constitution remis au président de la transition



Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a présidé, ce mardi 11 octobre 2022, la cérémonie de remise officielle de l'avant-projet de la Constitution du Mali et du rapport de fin de mission de la Commission de rédaction de la nouvelle Constitution (CRNC).

C'était en présence du Premier ministre par intérim, de l'ensemble des membres de la CRNC, des membres du Gouvernement, des Présidents des institutions de la République.

Le Président de la Commission, Fousseyni SAMAKÉ, à l'entame de ses propos, a rappelé la création de la CRNC ainsi que la nomination de ses membres et la remise de la lettre de mission par le Chef de l'État. Il a précisé que la CRNC avait pour mission d'élaborer un avant-projet de Constitution.

Après l'accomplissement de la mission, M. SAMAKE a expliqué la démarche qui a prévalu tout au long du processus d'élaboration de ce texte constitutionnel.

Selon ses précisions, deux étapes ont été suivies. Tout d'abord, la consultation des forces vives de la Nation avec à la clé des visites de courtoisie, des correspondances adressées aux partis politiques et aux forces vives de la Nation, des séances d'écoute et d'échanges avec les forces vives et les partis politiques, la création d'un site Web.

Le Président de la CRNC a expliqué que l'élaboration d'une nouvelle Constitution répond aux aspirations profondes du peuple malien, exprimées lors des Assises nationales de la refondation.

Le Président de la CRNC a laissé entendre que cette nouvelle Constitution est un marqueur important du processus de refondation de l'État malien.

Quant à la seconde étape, elle a visé la rédaction de l'avant-projet de Constitution et du rapport et de fin de mission.

La Commission a salué l'élan de patriotisme des Maliens et la qualité des contributions reçues.

La CRNC a également réitéré sa reconnaissance et ses remerciements au Chef de l'État et ses collaborateurs, le personnel de soutien ainsi que les départements ministériels qui l'ont tous soutenue dans l'accompagnement de sa mission.

Le Président de la Transition a « suivi avec beaucoup d'intérêt [les différentes] activités et particulièrement la méthode de travail [...] adoptée ». Selon le Chef de l'État, notre « espoir commun d'une démocratie renouvelée, ainsi que d'un État mieux organisé et à la hauteur des défis na-

Mali : Les chefs traditionnels demandent la reconnaissance de leur statut dans la nouvelle constitution



Les Chefs traditionnels du Mali ont recommandé aux autorités de la transition la reconnaissance du statut des chefferies traditionnelles dans la nouvelle Constitution en cours d'élaboration.

C'est ce qui ressort des conclusions de la rencontre des chefferies traditionnelles du Mali sur le thème « Sécurité, Paix et Développement », rendues publiques dimanche à Bamako.

Débutée le 8 octobre courant, à l'initiative de la Tribu Kel ANSAR en collaboration avec les chefferies traditionnelles, la rencontre a été présidée par le Premier ministre par intérim le Colonel Abdoulaye Maïga et parrainée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, Mossa Ag Attaher.

Mohamed Ag Elmoctar, rapporteur général, a indiqué que « la rencontre a sanctionné les recommandations suivantes : la reconnaissance du statut des chefferies traditionnelles dans la nouvelle Constitution en cours d'élaboration, la mise en place d'un comité de suivi-évaluation des recommandations de la présente rencontre, la révision portant création des chefs des villages, de fractions, en donnant plus de pouvoir aux chefferies traditionnelles ».

« Renforcer les échanges d'expérience entre les chefs traditionnels, la remise aux chefferies traditionnelles de leurs lettres de noblesse, l'identification des voies et moyens permettant de réhabiliter les chefferies traditionnelles dont l'autorité aujourd'hui est laminée par plusieurs facteurs », a-t-il expliqué demandant également « la participation des chefferies traditionnelles aux efforts de paix et de stabilité sociale en s'appuyant sur notre histoire et nos valeurs culturelles ». Selon les organisateurs, plus de 400 chefs traditionnels maliens, outre des Nigériens, des Ivoiriens, des Sénégalais et des Mauritaniens, ont pris part à cette rencontre de deux jours.

Source : AA/Bamako/Amarana Maïga

tionaux et internationaux » reposent sur cet avant-projet de Constitution qui vient de lui être remis.

Le Président GOÏTA a félicité et remercié les membres de la Commission pour le travail remarquable accompli en un temps record. Il a également adressé ses remerciements à l'ensemble des Maliennes et des Maliens qui ont compris les enjeux auxquels nous faisons face aujourd'hui et ont participé massivement et activement au processus en apportant leurs contributions.

Source : Présidence de la République du Mali

Energie : L'UE pour un "partenariat stratégique de long terme" avec l'Algérie



La commissaire européenne à l'Énergie a plaidé mardi à Alger pour un "partenariat stratégique de long terme" avec l'Algérie, l'un de ses fournisseurs de gaz "les plus fiables" vers lequel l'Europe s'est tournée pour compenser la chute des livraisons russes.

"L'Algérie est un fournisseur de gaz important et fiable pour l'Europe. La relation avec la Russie, jusqu'à présent le plus grand fournisseur de gaz de l'UE, a été rompue de manière irréversible, nous nous tournons vers des fournisseurs de confiance de l'UE pour combler le vide", a déclaré Mme Kadri Simson.

"Nous offrons à l'Algérie un partenariat stratégique à long terme, qui ne doit pas se limiter au seul gaz naturel", a-t-elle ajouté lors d'un forum Algérie-Union européenne sur l'énergie.

L'UE souhaite par exemple aider l'Algérie à réduire ses émissions de méthane et à augmenter sa production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. "L'Algérie possède l'un des plus hauts potentiels d'énergie solaire au monde", a souligné la commissaire européenne dans un tweet.

Plusieurs hauts responsables européens ont précédé Mme Simson ces derniers mois en Algérie, qui fournit environ 11% des besoins de gaz européens, depuis que la Russie a fermé les vannes en repréailles aux sanctions occidentales après l'invasion de l'Ukraine par Moscou.

L'Algérie aide déjà l'Europe à diversifier ses approvisionnements à travers la hausse prévue des livraisons de gaz à l'Italie, qui a signé en juillet un accord pour importer des milliards de mètres cubes supplémentaires dès cette année via le gazoduc Transmed.

Mais des experts ont mis en doute la capacité de l'Algérie à augmenter sa production à court terme.

Le Premier ministre algérien Aïmene Benabderrahmane a assuré à l'ouverture du Forum Algérie-UE sur l'énergie lundi que le groupe public pétro-gazier Sonatrach avait mis en place "un programme d'action d'urgence", devant lui permettre "d'augmenter, à court terme, sa production de gaz naturel".

Le ministre de l'Énergie Mohamed Arkab a souligné pour sa part mardi que son pays était "un fournisseur de confiance" qui honore ses obligations contractuelles.

Selon M. Arkab, l'Algérie envisage de poser des câbles à haute tension sous la Méditerranée pour exporter de l'électricité vers l'Europe. Le pays

Recrutement des maîtres assistants à l'enseignement supérieur : Un collectif dénonce le favoritisme et le népotisme



Suite à la proclamation des résultats sur titre des maîtres-assistants à la fonction publique de l'enseignement supérieur, le Collectif des docteurs vacataires des universités, institut et des grandes écoles du Mali a, dans un communiqué, décrié le favoritisme et le népotisme sur le choix des postulants.

« Aucun acte ne devra entacher la sincérité du processus de recrutement de 117 enseignants-chercheurs, dont 58 par voie de concours » avait formulé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Pr Amadou KEITA, au lancement du concours de recrutement de 58 assistants dans le corps des enseignants-chercheurs, le 2 juillet dernier. En lice de ce concours ouvert en mai dernier, 1486 dossiers ont été reçus par la commission de dépouillement et sélection qui a rejeté 106 dossiers pour non-conformité.

Malgré l'assurance du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, la proclamation des résultats, ce 6 octobre, a suscité des soupçons auprès des docteurs vacataires des universités, institut et des grandes écoles du Mali regroupés au sein d'un Collectif. Ce regroupement, dans un communiqué signé ce 10 octobre par son secrétaire général à la communication, le Dr Anidjou DOLO, a affirmé avoir constaté des irrégularités inacceptables telles que : le non-respect du chronogramme de la proclamation des résultats, la perversion des modalités de mise en place de la commission, le favoritisme et le népotisme sur le choix des postulants, la non-transparence des résultats proclamés.

Cependant, le Collectif rejette avec la dernière énergie lesdits résultats et ne s'y reconnaît pas, demande l'ouverture d'une enquête pour mettre la lumière sur toutes ces irrégularités.

Le collectif se réserve le droit d'exercer tous les moyens légalement reconnus pour être mis dans son droit.

PAR SIKOU BAH / Source : Info-Matin

projeté aussi de produire jusqu'à 50% de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2035, a dit le ministre.

AFP

Maroc : L'ONU juge "arbitraire" la détention du journaliste Soulaïmane Raïssouni

La détention du journaliste marocain Soulaïmane Raïssouni est "arbitraire" et il doit être libéré "immédiatement", a jugé un groupe de travail de l'ONU dans un avis consulté mardi par l'AFP. Emprisonné depuis mai 2020, M. Raïssouni a été condamné en appel en février 2022 à cinq ans de prison ferme pour "agression sexuelle" contre un jeune militant LGBT+, des faits qu'il conteste. Cet ancien rédacteur-en-chef du journal arabophone Akhbar Al Yaoum affirme avoir été poursuivi "à cause de ses opinions". Ses soutiens ont dénoncé un "procès politique". A la suite de l'examen de son cas, le Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire a conclu que "les violations du droit à un procès équitable sont d'une gravité telle qu'elles rendent la détention de M. Raïssouni arbitraire". Le groupe "estime que la mesure appropriée consiste à libérer immédiatement" le journaliste et "exprime sa vive inquiétude quant à son bien-être physique et psychologique", d'après un avis transmis à l'AFP par le comité de soutien de M. Raïssouni. Le journaliste marocain avait entrepris une grève de la faim d'avril à août 2021, lui laissant "de nombreuses séquelles", selon les experts onusiens. Il n'a pas assisté à la plus grande partie de son procès en première instance -- entre février et juillet 2021 -- en raison de cette grève de la faim de 122 jours. Il avait été arrêté deux jours après la publication d'un éditorial dans le-



quel il reprochait aux autorités leur excès de zèle dans l'application de la législation sur l'état d'urgence pendant la pandémie de Covid-19. Selon le Groupe de travail de l'ONU, l'éditorial en question "relève de la liberté d'expression". M. Raïssouni "est détenu pour avoir exercé pacifiquement ce droit". Pour les autorités marocaines, en revanche, les poursuites "n'ont rien à voir avec son travail journalistique". Deux autres journalistes marocains, Omar Radi et Taoufik Bouachrine, ont également été condamnés à de lourdes peines de prison ferme pour des agressions sexuelles qu'ils nient. M. Radi, dont le procès en appel est en cours, est également accusé d'"espionnage". Le Maroc occupe la 136e place sur 180 pays dans le classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters Sans Frontières (RSF).

AFP

Bandiagara : Une enquête sur l'assassinat de 53 civils en cours !

L'armée malienne annonce l'ouverture d'une enquête sur l'assassinat d'une cinquantaine de civils dans le village de Gouni-Habé dans le centre du pays. C'est ce qui ressort dans un communiqué publié le samedi 8 octobre 2022 sur les réseaux sociaux par la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA).

En effet, la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA) a indiqué que « des enquêtes de gendarmerie ont été ouvertes ». Elle précise que c'est « pour confirmer ou infirmer les informations faisant état d'un présumé assassinat de 53 civils dans le village de Gouni-Habé » au centre du pays. Toutefois, le communiqué de l'armée malienne ne précise pas la date de cet assassinat. L'état-major général des armées appelle aussi « à la retenue » contre des « velléités propagandistes, d'intox et de désinformation de certains médias ». Il souligne que la seule priorité des FAMa reste la protection et la sécurisation des populations et la stabilisation du pays. Il faut souligner que les résultats d'enquêtes ouvertes en avril 2022 sont toujours attendus. Il s'agit notamment de l'enquête sur l'affaire dite « des dépouilles en état de putréfaction avancée » découvertes à Gossi et celle sur les présumées exactions de 300 civils à Moura, dans le cercle de Djenné. De son côté, la commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) se réjouit de l'ouverture de cette enquête. Cela devrait permettre de situer « les responsabilités et établir les faits sur les



allégations de crime contre certaines populations de Bandiagara ». La CNDH insiste aussi sur l'importance du respect des droits de l'Homme. Selon Monsieur Aguibou Bouaré, Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, on ne peut gagner la guerre contre le terrorisme si les questions de droits de l'homme ne sont pas respectées. « De notre point de vu, il n'y a pas d'alternative au respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire parce qu'on ne saurait gagner une guerre contre le terrorisme sans le respect des droits de l'homme », a affirmé le Président de la CNDH.

Il pense qu'il est crucial de sensibiliser les forces de défense mais surtout travailler en synergie avec les pays menacés par le terrorisme. « En plus de ça, il faut continuer à sensibiliser former les forces de défense de sécurité sur les règles du droit de la guerre. En plus de ça, cette guerre, pour que nous puissions l'emporter, il faut vraiment une synergie d'action entre tous les pays concernés », a-t-il conseillé.

Binadjan Doumbia



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Mali : Négociations pour la libération des 46 soldats ivoiriens emprisonnés



Des médiateurs africains dépêchés à Bamako pour négocier la libération des militaires ivoiriens considérés comme des mercenaires par le Mali.

Au , cela fait désormais trois mois que – ils étaient au départ 49 – considérés par la junte militaire comme des “mercenaires”, sont détenus. La exige leur libération et conteste le fait qu’il s’agisse de mercenaires.

D’intenses échanges diplomatiques ont été menées jusque-là afin de trouver une issue à ce différend. Mais pour l’instant, aucun accord n’a été trouvé, le blocage portant sur des demandes jugées irrecevables par la Côte d’Ivoire, comme l’extradition de responsables politiques maliens ou encore le versement d’une somme d’argent en échange de la libération des militaires.

DES PRÉSIDENTS, DES LEADERS RELIGIEUX

Les présidents Macky Sall du , Nana Akufo Addo du Ghana, Adama Barrow de la Gambie ou encore Julius Maada Bio de la Sierra Leone sont les quatre chefs d’Etat ouest-africains dépêchés par la médiation togolaise ou par la

à Bamako pour tenter de trouver, en vain, un accord avec les autorités de transition sur la libération des .

D’autres médiations des leaders religieux et coutumiers maliens et ivoiriens ont également eu lieu.

Entretiens, le président ivoirien Alassane Dramane Ouattara a envoyé à son tour des émissaires chez le chef de Nioro du Sahel, un influent leader religieux.

JURIDIICARISATION DE L’AFFAIRE

Selon l’analyste politique Bakary Traoré, la judiciarisation de l’affaire pourrait constituer un frein à un éventuel dénouement heureux : “C’est-à-dire que l’affaire est passée au niveau de la justice. Et, qui dit justice, dit sentence. Le dossier doit donc suivre toute la démarche nécessaire avant d’aboutir à l’étape de la sentence. Ce qui demanderait du temps. D’où justement à mon avis, le fait que les choses ne peuvent être bousculées à un certain niveau.”

UN SILENCE PRUDENT

En marge de la visite, le 6 octobre dernier, du président togolais Faure Gnassingbé, média-

teur désigné dans l’affaire des militaires ivoiriens chez son homologue Alassane Dramane Ouattara, Abidjan avait affirmé que la libération de ses soldats serait, je cite “ imminente ”.

Aly Tounkara, directeur exécutif du Centre des études sécuritaires et stratégiques au Sahel, préfère jouer pour sa part, la carte de la prudence.

“On assiste à défaut de l’arrêt, à la suspension des sorties fracassantes de part et d’autre, note Aly Tounkara. Clairement, il est permis de nourrir l’espoir d’une éventuelle libération. Mais à ce niveau, devrions-nous rester dans un optimisme prudent ? Quand on sait que les raisons qui sous-tendent le blocage de ces militaires dans le contexte malien reste mystérieux. De même, également, le probable timing de libération reste à son tour hasardeux.”

Le 10 juillet dernier, 49 soldats ivoiriens ont été interpellés à l’aéroport de Bamako puis placés sous mandat de dépôt quelques jours plus tard pour “atteinte à la sûreté extérieure de l’Etat”.

Source : DW

EDM- SA : Les raisons des coupures intempestives

A Bamako, malgré les efforts consentis par les autorités de la transition, les coupures intempestives ne cessent de perturber la quiétude des citoyens. Nuit et jour, le courant est coupé. Il est devenu quasiment difficile de faire deux heures d'affilée sans que nous n'assistions au délestage. Du côté de la société Energie du Mali (EDM), cette situation est attribuée à un incident survenu dans la journée du mercredi 04 octobre 2022 à Moussablintou, non loin de la centrale thermique de Balingué.

Les raisons des récentes coupures d'électricité dans les communes 1 et 2 et une partie des communes 3 et 6.

Selon communiqué attribué EDM Sa, tout est parti d'un incident survenu dans la journée du mercredi 04 octobre 2022 à Moussablintou, non loin de la centrale thermique de Balingué, dans la zone industrielle.

C'est en effet, au cours des travaux de démolition d'une maison se trouvant dans les entreprises d'une ligne de transport EDM Sa que la pelle mécanique d'un engin lourd a sectionné les six câbles électriques assurant la liaison de plusieurs postes d'alimentation. Les câbles arrachés étant tous sous tension, la violence du choc a provoqué une interruption du service au niveau de tous les postes de distribution reliés au point de jonction principal, désormais hors service.

Selon le communiqué, une enquête sera diligentée pour situer les responsabilités. En plus de l'interruption des liaisons de distribution dans de nombreux quartiers de Bamako, le choc a aussi impacté plusieurs transformateurs d'alimentation, mis hors d'usage.

Comme on peut le constater, la rupture de différentes liaisons a considérablement fragilisé le réseau, occasionnant une diminution drastique de sa capacité de transit à cause des dysfonctionnements créés au niveau des points de jonction qui assurent la distribution de l'électricité pour la desserte de la clientèle des zones concernées.

Depuis mercredi, les équipes techniques de EDM-SA, réparties sur les différents sites ou des pannes ont été décelés, sont mobilisés et travaillent sans relâche pour le retour à la normale, afin de soulager les populations qui ont souffert des perturbations dans la fourniture de l'électricité depuis quelques jours. C'est pour se rendre compte des dégâts, cau-

sés par l'incident provoqué par la pelle mécanique, que le DG de EDM, en compagnie de certains de ses collaborateurs, s'est rendu, dans la nuit du dimanche au lundi 10 octobre, sur les installations en panne.

Il s'agissait aussi pour Koureissi KONARE de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de dépannage et d'apporter son soutien et ses encouragements aux agents motivés et déterminés à rétablir rapidement le service pour le bonheur des populations.

Un engagement dont s'est réjoui le Directeur Général, après s'être félicité des efforts fournis par les équipes et qui ont déjà permis la re-

prise progressive de la fourniture de l'électricité dans plusieurs quartiers, une tendance qui se poursuivra en vue d'une reprise effective dans les meilleurs délais.

Face à l'ampleur des dégâts, le Directeur Général de EDM a promis d'effectuer des démarches auprès des plus hautes autorités afin que des dispositions soient prises pour que cessent enfin les multiples agressions dont les installations d'EDM font quotidiennement l'objet et qui ont des conséquences sur la continuité de la fourniture de l'électricité. Face aux coupures qui ont un effet sur le quotidien des populations et un effet néfaste sur l'économie, les populations s'expriment durement sur les réseaux sociaux contre le régime de la transition et demandent à ce que ce minimum leur soit garanti.

D'autant plus que nous sommes en pleine saison pluvieuse où rien ne peut expliquer le délestage. Sans oublier que la Direction de l'EDM avait fait un communiqué pour rassurer de la cessation des coupures.

Par Abdoulaye OUATTARA
Source : InfoMatin



Université d'été au Mali : Les travaux lancés par Tuwindi et FFS

Tuwindi avec l'appui de son partenaire la fondation Friedrich Ebert Stiftung, a tenu, le 10 octobre 2022, à l'hôtel les Colibris, la première l'université d'été au Mali, autour du thème : « La démocratie, expliquée aux citoyens lambda ». La cérémonie d'ouverture était présidée par Tidiane Togola de Tuwindi et le représentant résidant de la fondation Friedrich Ebert Stiftung, M. Christian Klatt. La première conférence a été animée par Dr Abdoulaye Sall, ancien ministre et modérée par Alexis Kalambry.

L'objectif de cette université d'été est de créer un cadre d'échanges et d'apprentissage à l'endroit des jeunes générations sur les règles qui gouvernent les relations internationales.

Après l'avènement de 1991, le Mali a connu la démocratie. Un événement qui n'a pu se faire qu'au prix du sang des maliens. Malgré, les efforts consentis, des études ont montré qu'en toile du fond, cette démocratie est mal expliquée ou mal connue.

Plus de 30 ans après, le Mali est dirigé par un militaire suite à un coup d'état précédé à des manifestations populaires contre le régime d'un dirigeant démocratiquement élu. Ce paradoxe pourrait être expliqué par la rupture de confiance entre les politiques et les citoyens

car, ces derniers à force d'être déçus, sont convaincus que les hommes politiques sont incapables et sont même à la source de tous les maux de notre pays.

Pour réinstaurer cette confiance brisée, il est très important de passer par les jeunes qui sont les moteurs du changement pour notre pays, où le peuple dispose de la souveraineté afin de mieux sensibiliser les populations et bâtir les fondements de la démocratie. Au moins, quarante jeunes seront formés lors de cette université qui à son tour, formera d'autres dans les différentes localités du Mali.

L'université d'été a été principalement tournée autour des conférences débat afin de susciter la réflexion et proposer des pistes de solutions pour bâtir une démocratie forte dans laquelle,

les opinions et les aspirations du peuple gouvernent les actions de nos dirigeants.

Il y avait aussi des masters-class dont les jeunes sont formés sur les règles de fonctionnement et les mécanismes de participation aux processus des communautés et organisations internationales.

Dans son intervention, le représentant résident de la fondation Friedrich Ebert Stiftung, M. Christian Klatt, a remercié et félicité Tuwindi pour cette belle initiative qui vient à point nommé. Subséquemment, il a soulevé la problématique de la démocratie en générale. « **Je vais être franc avec vous, le processus démocratique n'est pas facile, ce n'est pas un truc qui a été compris directement peut-être, c'est une chose qu'on doit toujours discuter, car la démocratie allemande n'est pas comme celle française qui est aussi différente de la démocratie malienne. C'est pourquoi, il est nécessaire et pertinent pour tout le monde de participer à cette université pour une bonne démocratie au Mali** », a-t-il déclaré.

Il est nécessaire de rappeler qu'il est toujours important de rappeler que depuis l'instauration de la démocratie en 1992 à nos jours, le Mali a connu trois (3) coups d'état militaires successifs.

Aminata Dagnon



Recrutement des Assistants et Maîtres-assistants : En toute transparence et équité ?

Pour mettre fin aux remous après la proclamation des résultats du recrutement des Assistants et des Maîtres-assistants, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique, Dr Amadou Ouane, a animé, le mardi 11 octobre 2022, une conférence de presse. C'était en présence du chef de Cabinet, Ya-couba Kébé, du directeur adjoint des ressources humaines secteur de l'éducation, Charles Sissoko et d'un parterre de journalistes. Sans langue de bois, Dr Ouane a fait savoir que le processus a été fait en toute transparence et équité.

D'entrée de jeu, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique, Dr Amadou Ouane, n'a pas hésité de rappeler le contexte du recrutement des assistants et des maîtres-assistants. Selon lui, le département de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique se trouve actuellement confronté à un grand déficit d'enseignants-chercheurs face au flux exponentiel d'étudiants. Les départs massifs à la retraite combinés à l'absence de recrutement régulier ont créé un déséquilibre dans la gestion du personnel enseignant qui impacte fortement la qualité de notre enseignement dans le supérieur.

En 2021, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a instruit aux Institutions d'enseignement supérieur de lui faire la situation relative à leurs besoins de recrutement d'Enseignants-chercheurs. Il res-

sort un besoin estimé à 1450 nouveaux enseignants-chercheurs dont 747 docteurs (Maîtres-assistants) et 703 titulaires du Master (Assistants). « **Le gouvernement du Mali, malgré les conjonctures, a mis à la disposition du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, au titre de l'exercice budgétaire 2022, un budget d'un montant d'Un Milliard (1 000 000 000) de F CFA pour le recrutement de nouveaux enseignants-chercheurs. Ce budget permet de recruter 117 enseignants-chercheurs dont 59 Maîtres-assistants et 58 Assistants** », a-t-il explicité, avant d'indiquer c'est au sortir d'un processus long et sérieux que les résultats ont été proclamés, le 6 octobre 2022, par la diffusion des communiqués 0035/MESRS-SG et 0036/MESRS-SG.

Dr Amadou Ouane se porte en faux sur les accusations portées sur l'Enseignement Supé-

rieur et de la recherche Scientifique par certains candidats recalés. Il défie quiconque d'apporter des preuves qu'il y a eu favoritisme. La morale et la probité de ceux qui ont conduit le processus est sans équivoque. Le retard que certains mettent en avant s'explique par la volonté des membres des différents comités de publier des résultats justes qui ne souffrent d'aucune irrégularité. Il fallait vérifier l'authenticité de chaque diplôme. Ceux qui enflamment les réseaux sociaux par des contrevérités veulent à tout à prix discréditer les plus autorités de la Transition. A l'en croire, le processus s'est déroulé dans la transparence totale. Il faut noter deux processus de recrutement simultanés. Tous les dossiers ont été épluchés par le comité scientifique et pédagogique avec un rapport sur chaque dossier. Il ressort des explications du secrétaire général du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique que le premier a concerné les assistants qui sont détenteurs de Master, par voie de concours. Ledit concours a été organisé le 02 juillet 2022 et il a été suivi d'une phase de correction des copies et d'une vérification des notes en vue de procéder au classement par ordre de mérite. « **Il a été enregistré 1592 candidatures mais 106 ont été rejetés pour divers motifs, notamment le dépassement de la limite d'âge, la non-conformité du diplôme avec la spécialité choisie, etc. Après le concours, il a été constaté que 6 spécialités, dans 4 domaines n'ont pas été pourvues** », a-t-il précisé.



Des critères robustes !

S'agissant du recrutement sur titre, il concerne les détenteurs de doctorat. Les Conseils pédagogiques et scientifiques des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche, ont reçu 316 candidatures au poste de Maître-Assistant. Les Conseils pédagogiques et scientifiques ont jugé de la recevabilité des dossiers. Tous les dossiers ont fait l'objet d'un examen méticuleux. Après, c'est un Comité de sélection sur titre qui a été mis en place, suivant la Décision n°2022-00696/MESRS-SG du 17 juin 2022, pour statuer sur la sélection des candidats admis.

Dr Ouane a affirmé que le Comité a établi des critères pour sélectionner les enseignants-chercheurs à recruter. Ces critères prennent en compte : l'expérience dans l'enseignement, l'expérience dans la recherche, le nombre de publications dans des revues ayant un Comité de lecture, le nombre de communications physiques validés par des attestations de participation, la maîtrise de l'Outil informatique, les distinctions honorifiques, la correspondance entre le diplôme du postulant et le poste ouvert. Ce qui signifie que la justice et l'équité ont prévalu pour le recrutement. Pour être plus précis, personne ne peut décider seul, c'est un travail collégial. La notation a été faite individuellement en conformité avec les critères préétablis. **« On ne peut pas construire un pays en restant dans des trucs cachés. On ne veut plus de cela, c'est pourquoi le travail a été fait en présence de tous les membres du comité. Après une première analyse des dossiers et la présentation d'un pré-rapport, le Comité de sélection a peaufiné le travail par une seconde analyse des dossiers pour s'assurer de l'exactitude des données de sa sélection. C'est au sortir de ce processus collégial minutieux et laborieux que le Comité a validé les résultats qui ont fait l'objet de proclamation suivant le communiqué n°0035/MESRS-SG du 6 octobre 2022. Il est à signaler que toutes les spécialités ont été pourvues à l'exception de 5 spécialités couvrant 4 domaines »**, a-t-il indiqué.

■ Ibrahim Sanogo

Célébration de la journée mondiale de la poste : « Secteur postal malien : Défis et perspectives », au cœur des échanges

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la poste, l'AMRTP a organisé une conférence-débat sur le thème, « secteur postal malien : Défis et perspectives ». C'était le mardi 11 octobre à l'hôtel Salam.



La Journée mondiale de la poste est célébrée chaque année le 9 octobre pour marquer la date anniversaire de la fondation de l'Union postale universelle (UPU) en 1874 dans la capitale suisse, Berne. La Journée mondiale de la poste a été instituée à l'issue du Congrès de l'UPU à Tokyo en 1969. Le Mali à l'instar de la communauté internationale a célébré la journée mondiale de la poste à travers une conférence-débat sous le thème « secteur postal malien : Défis et perspectives ». A cette occasion, les parties prenantes ont échangé sur les défis auxquels est confronté le secteur postal malien afin de lui permettre de mieux remplir sa mission de service public. Dans sa déclaration liminaire, le président de

l'Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'information et de la Communication et des Postes (AMRTP), Saidou Pona Sankare a rappelé que l'année 1989 constitue un repère important, avec la réforme ayant conduit à la dislocation de l'Office des Postes et Télécommunications, organisme détenteur du monopole des services dont il avait la charge, en deux entités : l'Office National des Postes qui deviendra plus tard la Poste et la société de Télécommunications du Mali. « L'Office des postes et Télécommunications était un grand service public s'appuyant avec l'aide de l'Etat, sur un modèle sociale généreux. Il était aussi un facteur essentiel de désenclavement du vaste territoire

malien, un vecteur du brassage culturel et social », a-t-il dit .

En ce qui concerne les défis, il a indiqué que depuis quelques années, les postes sont entrées dans une nouvelle ère, en raison à la fois des mutations profondes qu'elles ont subies et aussi et surtout, de l'évolution extraordinaire de leur environnement impacté par la forte présence de l'outil digital.

A ceci, il, s'ajoute, le foisonnement des produits et des services, parfois proposés par des acteurs divers. « Plus prosaïquement, le secteur postal est aujourd'hui confronté à un double choc : après plusieurs décennies de monopole, il doit désormais faire face à l'ouverture du marché à la concurrence et il doit également s'ajuster pour faire face à l'avènement fulgurant de l'internet et du numérique », a-t-il indiqué.

De même, il a précisé que la crise sécuritaire que vit notre pays depuis une dizaine d'années pèse sur les activités nationales, en se faisant ressentir sur tous les pans et ressorts de notre

société. « La crise affecte bien évidemment le service postal », précise-t-il.

Par ailleurs, Il a donné l'assurance que l'AMRTP assumera pleinement ses responsabilités. « Elle entend servir de locomotive pour susciter la réflexion et faciliter les échanges, en vue de la promotion des postes maliennes », a assuré le président de l'AMRTP.

De son côté, le Conseiller Technique du ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Modernisation de l'Administration Mamadou Dabo, représentant le ministre, a souligné que l'activité postale dans son essence consiste à créer le lien entre les citoyens à travers le courrier, le colis, le transfert d'argent et bien d'autres services.

En effet, il relevé que l'Union Postale Universelle en célébrant chaque année cette journée met en avant des activités majeures découlant de la stratégie mondiale ainsi que des priorités que les Etats et les opérateurs postaux ont identifiées. S'agissant de la présence du Mali au sein de l'Union Postale Universelle, il a an-

noncé avec fierté que notre pays dans le contexte actuel a été brillamment élu au Conseil d'Administration grâce aux efforts du gouvernement du régulateur et de l'ensemble des acteurs et partenaires.

Enfin, il a fait savoir que le gouvernement du Mali travaille à la définition d'une nouvelle politique de développement du secteur postal. « Cette politique qui s'inspire d'une évolution actuelle du monde postale et des activités plongent ses racines dans les axes prioritaires de la stratégie postale mondiale ainsi que dans l'ensemble des plans prioritaires des plans régionaux et sous régionaux relatifs au développement postale sera l'occasion d'un nouveau recadrage, la précision de notre vision et de nos attentes en vue d'un horizon mieux dégagé pour le marché postale, des produits et des services », a-t-il soutenu .

■ Maffenin Diarra



Formation des imams maliens au Maroc : 300 candidatures attendues du 12 octobre au 4 novembre

C'est en 2005 que le Maroc a lancé un programme pour la préparation de guides religieux qui porte le nom de l'Institut Mohammed VI de formation des Imams, des Morchidines et des Morchidates. Le dépôt des candidatures pour la formation de cette année débute ce mercredi 12 octobre et va se poursuivre jusqu'au 04 novembre 2022.



Des leaders religieux maliens ont rendu un vibrant hommage au leadership spirituel de S.M. le Roi Mohammed VI, Amir-Al Mouminine, tout en réitérant leur reconnaissance et leur vive gratitude au Souverain pour l'initiative royale portant sur la formation de 300 imams maliens au Maroc. Lors d'une cérémonie, organisée samedi dernier à la Résidence du Maroc à Bamako, en l'honneur du premier groupe d'imams maliens sélectionnés au titre de ce programme de formation de deux ans, ces leaders religieux ont mis en exergue la forte portée de cette initiative royale qui reflète la profondeur des relations spirituelles entre les deux pays frères, tout en saluant les initiatives humanitaires du Souverain au profit du peuple malien, ainsi que ses efforts pour faire prévaloir les nobles valeurs de l'Islam.

« Le Secrétaire général du Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes, informe la communauté musulmane, que le dépôt des dossiers d'accès à l'Institut Mohammed VI de formation des imams Mouchidines et Mouchidates de Rabat au Maroc débute le 12 octobre 2022. » C'est en ces termes qu'un

communiqué rendu public ce 10 octobre 2022 a annoncé l'ouverture de la période de dépôt des dossiers relatifs au protocole d'accord signé le 22 septembre dernier entre le Maroc et le Mali.

C'est un événement privilégié dans la mise en œuvre de l'accord signé à Bamako, sous la présidence de SM le Roi Mohammed VI et le Chef d'Etat malien, Ibrahim Boubacar Keita, pour la formation d'imams maliens au Maroc, a souligné Cheikh Tiernon Hadi Thiam, président du Conseil fédéral national des adeptes de la Tariqa Tijania (CONFENAT).

Cet événement "puise sa signification dans la solidité des liens de fraternité séculaires entre les deux pays" et "illustre les relations humaines ancrées dans le temps entre les deux peuples", a-t-il ajouté.

La mise en œuvre de cette initiative s'inscrit également dans le prolongement des échanges culturels qui ont de tout temps marqué les relations entre les deux pays, a indiqué à la MAP le président du CONFENAT, rappelant, dans ce sens, les visites effectuées dans le passé par d'illustres érudits maliens à l'université Al-Quaraouiyine à Fès en quête de sa-

voir.

Cet accord vise à former un total de 300 imams, morchidines et morchidates, au sein de l'Institut Mohammed VI pour la formation des imams, morchidines et morchidates. Ils seront répartis en cinq groupes de 60 bénéficiaires chacun.

En vertu de ce protocole d'accord, une session de formation d'une durée de deux ans sera dispensée pour chaque groupe dont l'hébergement sera assuré par la partie marocaine.

Selon le communiqué émanant du ministère malien des affaires religieuses, le dépôt des dossiers qui se fera au ministère, prendra fin le 04 novembre prochain. Le communiqué précise par ailleurs que les postulants, compris dans la tranche d'âge de 22 au moins et de 45 ans au plus selon les conditions requises, se doivent également d'être titulaires d'au moins un baccalauréat en arabe.

Tout en soulignant que les deux pays partagent le même socle culturel depuis des siècles, notamment l'Islam sunnite de rite malékite, il a invité les imams maliens en partance au Maroc à tirer profit de leur séjour dans le Royaume pour renforcer leur connaissance des valeurs de tolérance, de paix et d'ouverture sur l'autre.

Des membres du Haut conseil islamique au Mali ont, pour leur part, exprimé leur gratitude à SM le Roi Mohammed VI, soulignant que l'Etat et le peuple maliens apprécient hautement "l'initiative du Souverain" qui reflète l'engagement constant du Maroc aux côtés du Mali. Ils ont souligné qu'une telle sollicitude du Souverain témoigne des profondes relations indéfectibles entre le Mali et le Maroc, dont la dimension spirituelle a toujours été entretenue par les peuples des deux pays.

Ils ont insisté sur le caractère exceptionnel des relations entre les deux pays autour d'un riche patrimoine culturel, culturel et humain commun et d'une solidarité constante.

Composé de cent imams maliens, le premier groupe devant être formé dans le Royaume se rendra au Maroc dans la nuit de dimanche à lundi.

Pour rappel, le Mali a déjà bénéficié de cette formation d'imams suite à un accord signé à Bamako en 2013 avec le Maroc. 500 imams maliens avaient été concernés par cette phase initiale.

■ Binadjan Dumbia



Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Relations avec nos voisins - Les partenaires : Mara durcit le ton contre la transition

L'ancien Premier ministre, Moussa MARA, n'est pas de la catégorie des politiciens qui ont peur de donner leur point de vue sur l'actualité du pays. Non seulement il a le courage de dire haut ce qu'il pense, mais il assume aussi ce qu'il dit. Après sa réaction sur le discours du Premier ministre par intérim, Abdoulaye MAIGA, à la tribune de la 77e session de l'Assemblée générale de l'ONU, Moussa MARA continue de défendre sa position. Cela, malgré les réactions de beaucoup d'internautes qui le traitent de tous les noms d'oiseaux.

Au moment où beaucoup de Maliens applaudissaient le discours du Premier ministre Abdoulaye MAIGA prononcé lors de la 77e session de l'Assemblée générale de l'ONU, l'ancien Premier ministre a exprimé sa position sans ambages. Une position qui a été sévèrement critiquée par certains Maliens.

Dans sa réaction, Moussa MARA a apprécié le fait que le Mali, par la voix de son Chef de gouvernement, ait réaffirmé son attachement au respect des droits de l'homme, à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, au retour à l'ordre constitutionnel et à une résolution des crises qu'il traverse par la délivrance de services adéquats aux populations en matière de sécurité, de justice et de bien-être.

En revanche, il a déploré ce qu'il qualifie de ton belliqueux employé vis-à-vis de certains partenaires, particulièrement ceux de notre espace sous régional. Pour l'ancien PM, cela peut détériorer les relations de bon voisinage avec ces pays qui nous entourent.

« Il est évident que le temps significatif consacré à répondre à des commentaires à notre endroit aurait pu être mis à profit pour mettre en évidence les préoccupations concrètes, réelles et fortes de nos compatriotes ainsi que les solutions envisagées pour leurs résolutions. Il est tout aussi dommage que le discours lu au nom du Mali n'ait pas davantage soutenu le vœu du Continent, exprimé par le Président de l'Union Africaine pour la réforme du conseil de sécurité eu égard à l'évolution du Monde. Il en

est de même de nos préoccupations vis-à-vis des changements climatiques qui impactent durement notre pays et expliquent en partie les crises que nous traversons.

Compte tenu des fragilités du Mali, illustrées par la présence à ses chevets depuis plus d'une décennie, de l'ensemble de la communauté internationale, la multiplication des frondes et l'adoption d'une posture agressive vis-à-vis de l'extérieur sont contre-productives pour notre pays », avait craché le cadre du parti Yèlèma.

En conséquence, a-t-il invité les autorités à privilégier, en toutes circonstances, un dialogue constructif et apaisé avec tous, à recoudre les fils cassés avec nos voisins en particulier et plus généralement nos partenaires et à se focaliser davantage sur les préoccupations quotidiennes de nos concitoyens ainsi que les missions assignées par la Charte de la transition.

Pour l'ancien Premier ministre, c'est uniquement à ces prix que notre pays retrouvera, conformément à ses valeurs et à sa grandeur d'antan, le chemin de la paix et de la prospérité.

Cette réaction qualifiée de courageuse par certains a fait l'objet et continue de faire l'objet de virulentes critiques de la part d'autres Maliens. Mais Moussa MARA reste droit dans "ses bottes". Sur tous les plateaux télé ou dans les radios, il défend contre vents et marées sa position.

En répondant aux questions d'un confrère de l'Accent (un média en ligne) sur sa réaction sur le discours du PMI, Moussa MARA a affirmé clairement, dans cette vidéo postée en ligne ce dimanche, qu'il n'avait pas vu de propos outrageux contre le Mali dans son intervention.

« Il faut que nous sachions que notre régime actuel n'est pas constitutionnel. Il est survenu dans des conditions que tout le monde sait. D'ailleurs le Mali lui-même met dans sa constitution que le coup d'État est un crime imprescriptible contre le peuple malien. Donc quand vous êtes dans une situation qui est



considérée comme illégale, les réactions des autres ne doivent pas vous offusquer par rapport à cet aspect », s'est-il défendu.

Dans cet entretien où il a abordé plusieurs sujets tel que sa visite à Kidal en 2014, sa candidature aux prochaines élections, Moussa MARA soutient que notre pays est en crise parce que notre armée n'a pas pu faire son travail depuis 2012.

« Il y a des causes à ça, mais c'est un fait aussi. Donc, que des acteurs qui ont des difficultés à faire leur premier boulot, changent de boulot pour faire autre chose, quelque part, vis-à-vis de l'extérieur, ça peut poser problème. J'aurais souhaité que les autorités répondent par des faits plutôt que des invectives et l'augmentation de la tension. L'augmentation de la tension n'est pas une bonne chose pour notre pays. Répondre durement, insulter, invectiver, ça peut aider à soulager sa conscience, mais ça n'améliora pas la situation globale du pays », a-t-il enseigné.

Avant de faire comprendre que notre pays est très fragile et a besoin d'assistance extérieure. « Il faut que nous comprenions cela et que nous sachions mettre balle à terre, en mettant les intérêts stratégiques de notre peuple au-dessus de tout. Des fois, il y a des choses qui vous touchent, mais votre réaction compte tenu de votre position peut encore plus fragiliser votre situation que par le passé. Il faut savoir être stratège quelques fois, ne pas réagir par l'émotion et ne pas réagir sous le coup de la colère... », a asséné l'ancien PM, Moussa MARA.

PAR MODIBO KONÉ
Source : InfoMatin

Mamadou Sinsy Coulibaly, président du groupe Klédu : « Aujourd'hui, la lucidité est devenue une dangereuse tare au Mali, exposant à l'opprobre, aux quolibets, voire à la vindicte populaire »

La fatuité du Premier ministre malien, encensée par une hystérie collective, ne tardera pas à produire nombre d'avanies. Habitée aux bravades et aux forfanteries, la junte de Kati, dans sa dynamique d'instrumentalisation de l'opinion, a transporté sur le toit du monde une image controversée d'un pays belliciste méprisant la bienséance et le dialogue dans ses relations avec les autres. Loin du Mali des Pères fondateurs et ancêtres que l'on revendique.



Assurément, son intervention marquera les annales des Nations Unies. Mais pas comme le croient ses thuriféraires, et il faut le reconnaître de nombreux Maliens, entraînés dans un délire collectif, pour ériger l'invective et l'opprobre en norme de relations avec les autres : le Premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga, a fait du Mali, ce 24 septembre dernier à la tribune des Nations Unies, un pays d'insultes et d'attaques personnelles, privilégiant les affrontements et

la confrontation systématique comme mode de culture populiste.

Le toujours porte-parole du gouvernement s'adressait moins au reste du monde, sidéré par la forfanterie et la longue et abondante faconde de l'émissaire de la junte malienne, qu'à l'opinion interne, où visiblement la gouvernance par la rue a depuis fait une fracassante entrée et se trouve durablement à demeure de sous les lambris de la République.

Un nivellement par le bas du discours politique malien

« On ne voit guère les oreilles du cheval qui vous désarçonne », assure un adage bien chez nous ! Une partie conséquente de la communauté nationale, singulièrement urbaine et de surcroît de Bamako, paraît entraînée dans une sorte de débordement d'enthousiasme collectif au point certes de ne pas en percevoir les périls imminents, mais surtout de perdre les repères de ce qui avait été une nation po-

licée. La mentalité d'assiégés, que les proconsuls de Kati ont instillée dans une partie de la nation, conduit dans un repli sur soi à exacerber les réflexes xénophobes et extrémistes.

Le discours du 24 septembre est plutôt révélateur du solide nivellement par le bas du discours politique malien et impacte mieux que n'importe quelle joute digne des oratoriens. Toutefois, l'effet pervers réside dans l'absence de profondeur et de maturité, car l'expression politique de la junte de Kati, portée au pinacle à l'ONU, ne porte et ne propose aucune perspective alternative, puisqu'elle n'est construite autour d'aucun des concepts intellectuels de la gouvernance et ne nourrit aucune culture nationale, hormis celle de l'incrimination, de l'exclusion par la prééminence de la dichotomie.

Un observateur sur les réseaux sociaux a récemment déclaré que la junte, depuis son avènement un certain 18 août 2020, a mis en honneur la haine et la rancune comme modèle de gouvernance, appuyée sur l'ascendance des métiers d'uniforme comme critère de mérite et d'accession aux fonctions régaliennes mais juteuses de la République de tous.

Ce n'est que par la faveur de la disposition de la létalité armée que la junte privilégie et s'incruste dans l'affrontement et le déni systématique de droits autres que celui de la force de la répression. Les proconsuls du Camp Soundjata excellent dans la division par la diversion, à travers des postures bravaches qui font l'économie de la confrontation aux difficultés réelles du pays.

Les fronts intérieurs ne manqueront cependant pas de se rappeler au bon souvenir du Mali, relatifs à l'insécurité, la mal gouvernance à travers le népotisme porté à son niveau le plus élevé, les pratiques de prévarications pourtant reprochées aux "civils", etc. Le colonel Maïga vient d'en ouvrir la Boîte de Pandore, reste à savoir ce qui ne tardera pas à en sortir !

Réactions politiques mesurées

Pourtant, hormis quelques envolées révolutionnaires obsolètes, venues des proto-maoïstes de l'EMK du cinéaste Cheick Oumar Sissoko et ou de néophytes politiques adoués par la junte elle-même, ce n'est pas le concert unanimiste qui l'emporte sur l'échiquier.

À défaut de désapprobation, la plupart des formations et leurs leaders ont adopté un profil bas, en insistant certes sur la sauvegarde de

la souveraineté nationale, mais tout de même sur la préservation de la qualité des relations que le Mali avait toujours eues avec ses voisins et partenaires.

Aujourd'hui, la lucidité est devenue une dangereuse tare au Mali, exposant à l'opprobre, aux quolibets, voire à la vindicte populaire. Ne pas épouser la pensée unique dominante de soutien aveugle et inconditionnel aux proconsuls du Camp Soundjata, équivaut à ne ni aimer encore moins soutenir son pays. Une situation de chasse aux sorcières, érigée en modèle de relations politiques, qui confine nombre d'esprits lucides dans un douloureux exil intérieur.

Moussa Mara « déplore le ton belliqueux employé vis-à-vis de certains partenaires, particulièrement ceux de notre espace sous-régional et qui risque, malheureusement, de détériorer les relations de bon voisinage avec ces pays qui nous entourent », et d'aliéner au Mali nombre de soutiens pourtant indispensables.

C'est une occasion manquée, car, pour l'ancien Premier ministre, « le temps significatif consacré aurait pu être mis à profit pour mettre en évidence les préoccupations concrètes, réelles et fortes de nos compatriotes ainsi que les solutions envisagées pour leurs résolutions ».

Et même si l'ADEMA ne déroge pas à un soutien de convenance à la junte, l'ancien parti majoritaire n'en met moins pas un bémol avec la ligne belliciste ambiante, en faisant part de son attachement au panafricanisme et son souci des rapports de bons voisinages, tout en rappelant au pouvoir militaire, avec une once de perfidie, « la fin de la transition prévue le 26 mars 2024 par le transfert de pouvoir aux Autorités élues ».

Dans ce concert diffus, il faut reconnaître à Ismaël Sacko, du Parti Social-démocrate africain (PSDA), le courage de ne pas prendre de gants pour dire tout haut ce que nombre de politiques maliens, par peur d'être accusés d'apatrides, n'en pensent cependant pas moins bas. « Inconstance et immaturité au sommet de l'État malien (qui) desservent le Mali », dénonce ainsi avec lucidité ce leader.

Le summum de la mémoire sélective, note Ismaël Sacko

Le président du PSDA retient deux remarques majeures, dont l'euphorie collective passe

sous un silence commode le caractère crucial. Ainsi, contrairement à son appendice extrémiste populiste et xénophobe instrumentalisé, empêché prudemment de manifester quelques jours plus tôt contre la force multidimensionnelle, le Premier ministre par intérim s'est confondu en satisfécits laudatifs envers la mission onusienne qui « a été félicitée, alors que les partisans de la junte malienne de la Bande des 5 colonels ont, à plusieurs reprises, manifesté pour mettre fin à la mission de la Minusma, annoncée pour le 22 Septembre », constate Ismaël Sacko.

Mais le summum de la mémoire sélective, note Ismaël Sacko, au cours de ses propos belliqueux tenus à la Tribune des Nations-unies, aura sans doute été le silence complet du Premier ministre du Mali sur le dossier des accusations serinées depuis des mois contre la France par les autorités militaires maliennes au pouvoir.

Le patron du PSDA note en effet « l'absence de preuves accusant la France de violations graves et de volonté de déstabiliser le Mali », alors que « depuis un mois, les autorités maliennes ont crié sur tous les toits qu'elles disposent des preuves lourdes, fiables et compromettantes contre la France ».

En effet, comme le rappelle le patron du PSDA, « une réunion d'urgence a été sollicitée par nos autorités sans suite », sur la base d'une lettre et d'un dossier annexé, que le ministre des Affaires étrangères avait adressée à l'ambassadeur Zhang Jun, Représentant permanent de la République de Chine auprès des Nations-unies, alors président en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU.

Mais « à ce jour, aucun Malien n'a vu une once de preuves de ces accusations », même et en dépit des assurances pourtant données, mais certainement avec imprudence, par le Premier ministre par intérim peu avant son départ pour New York. Sur ce dossier pourtant important, l'absence d'appui des "amis" russes et chinois, à travers leur silence, témoigne de l'isolement croissant du pays.

De toute évidence, le soliloque du toujours décidément disert porte-parole du gouvernement a fait plutôt dans le populisme facile, en surfant sur les omissions qui fâchent.

Mamadou Sinsy Coulibaly
Source le Wagadu

Fractures et factures économiques : l'économie sacrifiée sur l'autel de l'égo

Le désastre de ce discours du 24 septembre n'est pas que diplomatique. Pour l'économie malienne, il en sera de même que ce que le désastre hitlérien a causé à l'Allemagne. Les méfaits de la sortie malencontreuse du Premier ministre intérimaire, avec cette attaque en règle contre plus proches voisins et partenaires d'aide et d'appui du pays, vont faire éclater en mille morceaux le tissu économique et financier du pays, selon les inquiétudes de cet opérateur privé qui sait d'ores et déjà que même l'informel, la soupape de la société malienne, peut en implorer.

Comme un effet d'entraînement, ce discours raté à la tribune des Nations-unies fera que les entrepreneurs maliens n'auront plus le sommeil. Ils sont désormais dans le désarroi parce qu'ils savent que l'investissement, surtout privé, gage de richesses et de création d'emplois, deviendra à jamais un leurre au Mali.

Il en résulte à coup sûr que le fait, pour la junte militaire au pouvoir, de s'en prendre

sans ménagement aux pays voisins et aux partenaires les plus fiables, fera inéluctablement que la note du Mali, dans le domaine économique, sera déclassée au plus bas niveau.

Déjà, pays à risque élevé, le Mali vient d'entrer, depuis ce samedi 24 septembre, dans le cycle des gouvernances incertaines. La crédibilité de la parole était déjà sérieusement entamée avec les tergiversations de la junte de Kati autour de son éventuel départ ou non du pouvoir, une situation davantage confortée par l'affaire des 46 otages militaires ivoiriens.

L'opprobre et l'invective, désormais substrat des relations entre le Mali et l'extérieur, vont durablement miner le climat des affaires, ce dont nombre d'opérateurs économiques maliens appréhendent les incertitudes consécutives.

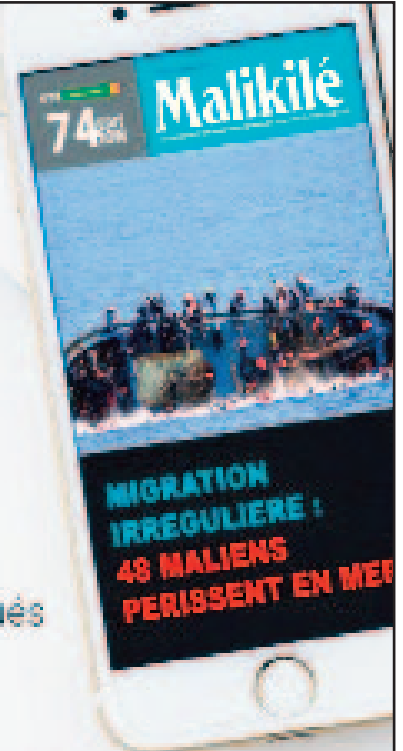
Pour un économiste averti, dans un tel contexte de défiance économique, la croissance économique, source du développe-

ment et du progrès humain, ne sera plus que tromperie

« La junte malienne, après une telle bourde monumentale, peut-elle nous faire sortir de ce monde imaginaire des choses espiègles, pour espérer vivre le monde réel qui nous entoure, où l'économie a force de loi ? », s'interroge cet investisseur privé malien qui s'alarme toujours sur ce que ce discours belliciste peut causer demain à notre existence. En raison, s'inquiète-t-il, du fait que l'interdépendance entre les pays, qui est jusqu'ici le ciment d'un monde de plus en plus globalisé et ouvert, s'en trouvera forcément effarouchée.

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués
et de relation médias et bien d'autres services ! *



Livre "Une vie pour le Mali" de Mohamed Ahmed Ag Hamani : Témoignages sur le parcours atypique d'un patriote

Après "Mamou épouse et mère d'Émigrés" et "Une femme presque parfaite", Mme Cissé Oumou Ahmar Traoré vient de s'illustrer sur le paysage littéraire à travers une nouvelle œuvre intitulée "Les blessures de l'Art". Le lancement officiel de cet ouvrage a eu lieu le 06 octobre dernier, au Musée national sous la présidence du ministre de la culture, de l'artisanat, de l'industrie hôtelière et du tourisme, Andogoly Guindo, en présence de plusieurs anciens ministres, des éditrices, écrivaines et personnalités politiques.



Dans un ouvrage de 220 pages, l'ancien premier ministre, Ahmed Mohamed Ag HAMANI vient d'exposer sa biographie et sa riche carrière au service des administrations publiques de l'Etat. "Une vie pour le Mali" est donc l'intitulé du livre écrit par l'ancien premier chef du gouvernement sous le président élu Amadou Toumani TOURE (paix à son âme, 2002-2012). Edité par les Editions Donniya et vendu à 10 000 F FCA par unité, il est disponible aux différents points de vente que sont, entre autres : Editions DONNIYA, Cité du Niger, Building Radio Kledu, la librairie BAH et Grand hôtel de Bamako.

La cérémonie de présentation et de dédicace a eu lieu, ce samedi 08 octobre 2022, au Centre international des conférences de Bamako (CICB). C'était en présence de plusieurs personnalités du pays. Il s'agit des anciens ministres, des ambassadeurs, des chefs de

service, des collaborateurs d'Achmed Mohamed Ag HAMANI ainsi que les autorités de la Transition dont le ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie et du tourisme, Andogoly GUINDO et celui des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Abdoulaye DIOP. On y notait également la présence du Pr Dioncounda TRAORE, ancien Chef de l'Etat ; de l'ancien Premier ministre, Moussa MARA ; du Cardinal Jean ZERBO ; de l'auteur Tidiani Djimé DIALLO ; de l'Editeur Faustin SYLLA ; ainsi le cadre exceptionnel lui-même, Ahmed Mohamed Ag HAMANI et les membres de sa famille, etc.

La plupart de ceux qui ont servi le Mali au haut niveau de l'Etat rechignent, malheureusement, à témoigner pour la postérité, à laisser des traces quand bien même ils savent excellemment écrire. Mais lorsqu'un ancien Premier ministre, grand commis de l'Etat, soutenu par

un excellent confrère de la trempe de Tidjani Djimé Diallo, s'y met, cela ne peut donner qu'une œuvre monumentale, un best-seller pour en emprunter au vocabulaire de la librairie.

Dans un entretien édifiant avec l'écrivain Tidiani Djimé DIALLO, l'ancien ministre de l'Information et des télécommunications, Ahmed Mohamed Ag HAMANI revient sur le parcours singulier d'un humble fils de berger nomade devenu un responsable au plus haut niveau de l'administration de son pays, dans le strict respect des valeurs sociétales basées sur l'honnêteté, le patriotisme, la citoyenneté, la recevabilité, la tolérance et l'engagement pour un Mali uni et indivisible.

En livrant sa part de vérité pour l'histoire et la postérité, en un regard lucide sur des décennies d'indépendance marquées par une succession de troubles, de rebellions, de coups

d'Etat, l'ingénieur statisticien, Ahmed Mohamed Ag HAMANI situe les responsabilités de la classe politique, de l'administration générale, de la société civile et de la Communauté internationale sur la crise multidimensionnelle que le Mali vit aujourd'hui.

Il propose des pistes pertinentes pour une sortie de ces crises cycliques.

Enfin, ce livre de l'ancien ministre des transports et des travaux publics et l'ancien ambassadeur du Mali au Maroc, en Belgique, a retracé une vie au service de son pays, le Mali et qui mérite d'être connue par les générations actuelles et futures, pour une meilleure connaissance de l'histoire contemporaine du pays, ses réussites, ses errements et ses perspectives.

Pour sa part, le journaliste, écrivain et auteur du livre, Tidiani Djimé DIALLO a précisé que "Une vie pour le Mali" n'est pas un livre scientifique mais plutôt un témoignage que l'ancien Haut-commissaire de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) Ahmed Mohamed Ag AMANI.

L'auteur a expliqué qu'ancien ministre des sports, des arts et de la culture, Ahmed Mohamed Ag AMANI a voulu laisser son parcours aux générations actuelle et future pour que les uns et les autres puissent savoir qu'il est tout à fait possible, par force de travail et abnégation, qu'un fils de berger nomade puisse parvenir au plus haute fonction d'un pays, comme le Mali. Pour preuve, Tidiani Djimé DIALLO a

fait cas à l'ancien ambassadeur du Maroc, de Belgique, du Grand-duché du Luxembourg, Ahmed Mohamed Ag AMANI.

«En écrivant ce livre, je voudrais simplement contribuer à résoudre le déficit de témoignage écrit de la part de nos illustres aînés. Il n'y a pas de mémoire de ce Mali contemporain. Les grandes personnalités que nous avons connues commencent à partir l'une après l'autre sans avoir laissé d'écrit. Donc, le témoignage ne reste qu'au niveau de leur famille pendant qu'ils ont beaucoup de choses à dire à l'ensemble de la nation », a déclaré Tidiani Djimé DIALLO.

Par ailleurs, l'auteur a reconnu que l'ancien Premier ministre Ahmed Mohamed Ag AMANI avait eu la générosité de vouloir mettre son expérience à la disposition de tout le monde surtout des plus jeunes. Il a expliqué en faisant cet ouvrage, que c'était aussi un grand courage, parce qu'il parlait des choses très difficiles et dangereuses.

Aux dires de l'écrivain, il y a des moments où l'ancien premier ministre, Ahmed Mohamed Ag HAMANI était très heureux et optimiste. Par contre, ces moments étaient aussi de grandes tristesses pour lui. Aussi, il y a des informations par exemple, dans sa vie familiale et intime, c'est la première fois qu'il parle de cela et ses enfants vont découvrir en lisant ce livre et surtout, il tangué du Mali, le Mali unit, le Mali pour lequel, il a consacré sa vie et il dit : " que tant qu'il est vivant le Mali sera uni et

indivisible et debout".

Pour sa part, le ministre Andogoly GUINDO s'est réjoui de la publication d'un ouvrage sur la biographie qui trace les parcours du patriote, Ahmed Mohamed Ag HAMANI. Selon le ministre, l'ancien Premier ministre Ahmed Mohamed Ag a un parcours exemplaire et qui comporte des étapes qui peuvent servir de leçon sinon de source d'inspiration pour les générations actuelles et celles à venir. Le ministre de la culture soutient que ce livre "Une vie pour le Mali" détaille le parcours d'un homme exceptionnel qui s'est consacré entièrement à son pays.

Le ministre Andogoly GUINDO montre que l'ancien ministre du Plan, est un exemple de patriotisme ardent qui mérite d'être partagé. Signalons que les témoignages sur la personne d'Ahmed Mohamed Ag HAMANI par des collaborateurs, la présentation et la dédicace du livre "Une vie pour le Mali" ont été les temps forts de la cérémonie. A noter que l'ancien Premier ministre Ahmed Mohamed Ag HAMANI a dédié son ouvrage à son épouse décédée en 2021 et à son grand-frère, paix à son âme. Aujourd'hui, à 80 ans et malgré le poids des ans, l'homme, qui a l'amour de la patrie chevillé au corps, n'entend point abdiquer. Longue vie au patriarce !

Par SABA BALLO
Source : InfoMatin



Tchad : La "transition" prolongée de M. Déby braque l'opposition et embarrasse à l'étranger

Le maintien au Tchad du général Mahamat Idriss Déby Itno à la tête d'une "transition" prolongée de deux ans, et avec tous les pouvoirs, achève de braquer les oppositions politique et armée et embarrasse une communauté internationale qui l'avait adoubé il y a 18 mois.

Samedi, un Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) a entériné 24 mois de plus avant les élections mais, surtout, l'éligibilité du nouvel homme fort de N'Djamena pour la présidentielle dans deux ans, malgré une promesse contraire en 2021. Ce forum était considéré comme l'émanation du pouvoir par une très grande partie de l'opposition politique, de la société civile et des plus puissants des mouvements rebelles armés, qui dénoncent la perpétuation de la "dynastie Déby". Le 20 avril 2021, quand son père Idriss Déby Itno était tué au front contre des rebelles après 30 années de règne sans partage sur ce vaste pays sahélien, le général Mahamat Déby, 37 ans, était proclamé Président à la tête d'une junte de 15 généraux. Et il promettait des "élections libres et démocratiques" après une "transition" de 18 mois, renouvelable une fois. Surtout, conformément aux dispositions de la Charte de l'Union africaine (UA) sur les changements inconstitutionnels de gouvernements, M. Déby s'engageait devant la communauté internationale à être inéligible après la transition.

- "Désobéissance civile" -

C'est fortes de ces engagements que l'UA, l'Union européenne et la France - un allié-clé -, avaient alors adoubé le nouvel homme fort de N'Djamena. Au moment où elles condamnaient et sanctionnaient des militaires putschistes au Mali, au Burkina Faso, en Guinée et au Soudan. Mais aussi et surtout parce que l'armée tchadienne est un pilier de la guerre contre les jihadistes au Sahel au côté de l'opération française Barkhane.

Le DNIS, "taillé sur mesure", "n'avait pour seule finalité que la légitimation de la dévolution monarchique du pouvoir du père au fils", assèment dans un communiqué des mouvements, organisations et personnalités l'ayant



boycotté, dont Wakit Tamma, plateforme regroupant l'essentiel des partis politiques et organisations de la société civile de l'opposition. Ils appellent les Tchadiens à "la désobéissance civile" et aux "manifestations pacifiques" à partir du 20 octobre.

Quant à la rébellion armée, elle avertit que le pouvoir devra "assumer toutes les conséquences de sa fourberie" dans un communiqué signé par 18 mouvements rebelles, certains représentant les plus fournis en combattants, dont le Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT), qui a tué Idriss Déby en 2021. Lundi, son fils a été investi "Président de Transition", après avoir troqué son habituel uniforme de général 5 étoiles contre le boubou traditionnel. Mais l'UA, ainsi que les nombreux chefs d'Etat africains invités, ont boudé la cérémonie, à l'exception du président nigérian. L'UE et la France - qui se sont dites "préoccupées" par la remise en cause de "la durée de la transition et de la clause d'inéligibilité" -, n'étaient représentées que par leurs ambassadeurs.

- Ouverture ? -

Mais lundi, le chef de l'Etat a promis d'oeuvrer à un "retour à l'ordre constitutionnel" en deux ans et de nommer "dans les tout prochains jours" un "gouvernement d'union nationale". Et répété que le DNIS avait intégré "toutes" les composantes de la société et une partie des rebelles.

Avec la nomination du gouvernement et d'un

parlement de transition, M. Déby "dispose désormais de pouvoirs élargis", analyse Enrica Picco, directrice Afrique centrale pour le centre de réflexion International Crisis Group (ICG). Le gouvernement "d'union nationale" sera peut-être "un signe d'ouverture", veut croire la chercheuse, tout en prévenant: "en cas de fermeture totale aux partis, aux groupes armés et à la société civile qui n'ont pas pris part au dialogue, tout est envisageable: des manifestations, ou que les groupes armés reprennent les armes". La prolongation de la transition et l'éligibilité de M. Déby ont "fait sauter un verrou mis en place par l'UA" et plongent la communauté internationale dans l'embarras, estime Roland Marchal, chercheur spécialisé sur l'Afrique subsaharienne à Sciences Po Paris. Il y a trois semaines, l'UA exigeait encore de la junte de limiter à 18 mois la transition et lui rappelait "sans équivoque, qu'aucun" de ses membres "ne pourra être candidat aux élections". Signe de son embarras depuis la clôture du DNIS, sollicitée plusieurs fois par l'AFP, l'UA est restée mutique, elle qui, depuis 2020, a suspendu de ses instances le Mali, le Soudan, la Guinée et le Burkina Faso.

La communauté internationale "va sans doute se plier à la doctrine de l'UA" pour le Tchad, anticipe M. Marchal, qui écarte cependant l'hypothèse de sanctions: "le réalisme prévaudra et on reviendra à un soutien au régime tel qu'il existe depuis 1990".

AFP

Tchad : La "transition" prolongée de M. Déby braque l'opposition et embarrasse à l'étranger



Plusieurs centaines d'élèves ont manifesté mardi à Djibo, principale ville du nord du Burkina Faso sous blocus jihadiste depuis plusieurs mois, pour revendiquer leur "droit à l'éducation", notamment l'envoi d'enseignants.

Les jeunes manifestants ont arpenté les artères de la ville en brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Nous sommes aussi des Burkinabè, nous avons droit à l'éducation", "L'éducation est un droit pour tous", "École en pointillé à Djibo".

Ils se sont ensuite rassemblés devant le Haut-commissariat de la province du Soum où ils ont été reçus par le préfet de Djibo, Marou Ilboudo.

Selon leur porte-parole Ali Dicko, les élèves ont les doléances suivantes: "hélicopter les enseignants absents, rétablir les réseaux de communication, sécuriser la ville et la nationale numéro 22, principal axe de ravitaillement" de Djibo.

"Les cours ont repris depuis début octobre et jusque-là nous n'avons pas tous nos professeurs. L'attaque de Gaskindé (commise par des jihadistes fin septembre, ndr) est toujours dans les esprits et ceux (enseignants) qui sont partis en vacances ne sont pas revenus compte tenu de la situation sécuritaire", a déclaré un élève joint par l'AFP, sous le couvert de l'anonymat.

"Nous voulons la sécurité pour avoir accès à l'éducation comme les autres élèves du pays. Nous réclamons nos enseignants", a ajouté un autre élève ayant aussi requis l'anonymat.

Selon le Syndicat national des Enseignants du Secondaire et du Supérieur (SNESS), l'année scolaire en cours est marquée par "la fermeture de plus de 4.258 écoles" qui affecte "708.341 élèves", sur l'ensemble du territoire, en raison des "crises sociopolitique, sécuritaire, sanitaire et humanitaire sans précédent".

A cela s'ajoute une famine qui s'abat sur cer-

taines villes comme Djibo, poursuit le principal syndicat des enseignants.

Ces derniers mois, des attaques frappant des dizaines de civils et de soldats se sont multipliées dans le nord et l'est du Burkina Faso, où des villes sont désormais soumises à un blocus des jihadistes.

Le 26 septembre, un convoi de ravitaillement de plus de 200 camions à destination de Djibo a été attaqué par des hommes armés à Gaskindé. Au moins 37 personnes ont été tuées, dont 27 militaires et dix civils, selon l'armée. Cette énième attaque meurtrière, revendiquée par Al-Qaïda, a été perçue comme le catalyseur du coup d'état du capitaine Ibrahim Traoré, qui a pris le pouvoir le 2 octobre, renversant le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, qui avait lui-même été le tombeur le 24 janvier du président démocratiquement élu, Roch Marc Christian Kaboré.

AFP

PSG : Prolongation de Kylian M'Bappé au PSG, des terribles révélations sortent !

Rien ne va plus entre le Paris Saint-Germain et Kylian Mbappé. Le média espagnol Marca a révélé des informations troublantes sur la relation entre le PSG et son attaquant. Prolongé au mois de Mai jusqu'en 2024, le natif de Bondy veut quitter le PSG en janvier. Marca souligne que le PSG n'a pas respecté les exigences de Mbappé.



Tous
Pkylian Mbappé veut quitter le PSG dès ce mois janvier. La relation entre le club et le joueur est tendue depuis ces derniers jours. Kylian Mbappé a déjà fait une sortie polémique sur son positionnement en club, sa relation avec Neymar pour le pénalty gate et sa frustration pour le mercato du PSG. Selon Marca toutes ces frustrations de Mbappé vien-

ent des promesses non tenue par le PSG lors de sa prolongation. Le PSG devrait recruter un attaquant de classe mondial, chose que le club n'a pas fait.

Le français a prolongé son contrat avec le PSG sous condition. Après quelques mois, le natif de Bondy se sentirait trahi par le club de la capitale, qui n'aurait pas tenu les promesses

sportives faites lors de la signature de son nouveau contrat selon Marca. Le quotidien espagnol explique aussi le Mbappé a prolongé avec le PSG sous pression politique de la d'Emmanuel Macron et que maintenant il veut quitter le PSG dès ce mercato hivernal.

Source : Afrique Sports



Bélier (21 mars - 19 avril)

Même si cela ne sera pas votre fort, la patience sera de rigueur. Ne menez que des actions résolues qui vous permettront de redémarrer d'un bon pied et de tourner la page sur les problèmes relationnels du passé. Vous devrez composer avec vos collègues.

Le domaine financier sera toujours un sujet avec lequel vous serez fâché. Tous ces chamboulements, ces imprévus auront raison de votre zen attitude, car vous aimeriez bien penser à autre chose et de ne plus devoir être sur la brèche en permanence.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous manquerez d'objectivité vis-à-vis des dossiers qu'il vous faudra traiter. Du coup, vous pourriez commettre des erreurs et refuser de l'admettre. Mercure rendra difficile le dialogue et vous poussera dans vos retranchements. Évitez de vous entêter devant les évidences.

Vous pourriez clôturer un placement, une assurance vie pour confier votre épargne au premier venu. Uranus perturbe votre jugement et vous incite à agir sans réfléchir. Prenez conseil auprès de personnes de confiance avant tout et reportez vos décisions.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Des affinités avec un collègue peuvent vous donner une bonne adresse pour quitter votre poste actuel et vous repositionner. Des formations sont à venir avec des étapes et vous devez faire preuve de persévérance. Gardez confiance en vous pour votre carrière.

Vous avez envie de vous faire plaisir, mais les choses s'en tiennent là. Vous constatez que votre revenu est insuffisant. La vie que vous menez vous oblige à dépenser beaucoup pour faire face aux charges. Le loyer et les factures sont vos priorités.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

En public, vous serez plutôt bon, que ce soit avec des clients ou des collègues. Vos échanges professionnels seront fructueux et vous permettront d'avancer dans la bonne direction. Vous y gagnerez un temps précieux pour vous et pour votre entreprise.

L'envie de faire quelques emplettes vous passera très vite en regardant vos factures à payer pour le mois à venir. Même si vous pouvez vous offrir quelques extras, vous attendrez un peu, au cas où une tuile vous tomberait sur le coin de la tête.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre personnalité met en confiance les collègues et votre présence est recherchée pour motiver. Cette positivité retentit sur vos tâches et vous pouvez finaliser un projet professionnel plus vite que prévu. Un supérieur hiérarchique peut vous valoriser.

Il règne cette ambiance de dépenses autour de vous, amis comme proches peuvent vous lancer des recommandations pour limiter les frais. Vous êtes encore sensible aux belles choses et si vous faites du shopping, fixez-vous des limites pour freiner les achats.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous ferez preuve d'une grande concentration, ce qui vous permettra de plancher sur les dossiers nécessitant minutie et précision. Pour un maximum d'efficacité, isolez-vous des autres afin d'éviter toute forme de distraction.

Cette journée ne devrait pas poser de souci dans le domaine financier. Vous serez méticuleux dans vos comptes, comme à votre habitude et peu disposé à prendre des risques. Un mois qui commence bien, même si vous avez un peu de mal à vous sécuriser.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pouvez avoir des moments de pause bienfaisants, car la fatigue vous rend peu productif. Saturne et Pluton en Capricorne vous placent des enjeux qu'il faut dépasser. Vos supérieurs hiérarchiques ont la possibilité de vous imposer des responsabilités.

Il peut vous manquer de l'argent pour les distractions et vous en êtes conscient. Heureusement, votre sagesse permet de bien gérer la trésorerie. Si vous faites du shopping, vous pouvez être attiré par des articles chers, haut de gamme, sans les acheter.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Rien n'échappera à votre sagacité et vous saurez tirer le meilleur parti de vos idées, et même de celles des autres que vous saurez retravailler pour les façonner à votre manière. Vous serez très content et fier de vous, car on vous félicitera ardemment.

Si à première vue, tout vous semblera trop beau pour gagner des euros, vous examinerez cette affaire de plus près avant de conclure qu'il y aura une opportunité à saisir. Vous l'attraperez au vol et vous ne lâcherez pas, tout en étant fin stratège.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Là aussi, le duo Mercure/Mars a son rôle à jouer. Il vous donne la force et la motivation pour travailler d'arrache-pied si vous visez une promotion. Vous saisissez la moindre occasion de démontrer vos compétences. L'étranger peut avoir une importance dans ce projet.

Si vous avez lancé une affaire, vous pressentirez les bonnes actions à mener pour qu'elle prospère et vous permette d'en vivre correctement. Vous saurez saisir les plans avantageux et tirer profit de vos choix.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Ne prenez pas les choses trop à coeur. La Lune au carré de Neptune vous rend hypersensible et la moindre remarque prendra d'énormes proportions. C'est dommage, car vous serez plutôt performant dans votre travail. Relativisez et ne prenez pas tout mal.

Le mois est à peine commencé que vous stressez déjà sur vos comptes. Au lieu de vous inquiéter à tort, reprenez votre budget, factures, prélèvements et vérifiez que tout est en ordre. Vous verrez que ça permettra de vous rassurer. Au moins pour un petit moment.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un collègue peut vous donner une adresse vous entraînant vers une nouvelle direction. C'est le moment de prendre des risques. Ces derniers sont liés aux revenus suite à ce changement désiré. Le poste à venir peut demander à coopérer avec une équipe.

Vous regrettez de dépenser une trésorerie qui était destinée à tout autre chose. Mars en Lion ne vous laisse pas beaucoup de répit dans les économies. Elles sont presque impossibles à réaliser ou sont maigres. L'argent qui s'envole finit par vous stresser.



Poisson (19 février - 21 mars)

Pluton vous accordera un pouvoir de décision extrêmement efficace. Une autorité naturelle vous habitera et vous facilitera la tâche. Fixez-vous des objectifs précis, car plus vous serez carré, plus vous serez à même de les atteindre sans plus d'efforts.

Vous faire du souci sur des factures à venir ne fera pas rentrer les euros. Si vous êtes un peu juste côté finances, vous devriez trouver un arrangement avec vos débiteurs ou quelques heures supplémentaires vous permettront d'être moins pris à la gorge.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 cm n°2022-24/agg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 5000 techniciens impliqués dans la mise en œuvre de la réforme de la justice, entre autres domaines et à ce jour pas de démission en vue. Suite à l'annonce de la démission de plusieurs juges pour des raisons personnelles et non politiques.</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !</p>	<p>Le Mali s'assume ! L'engagement politique et la professionnalisation des membres du Conseil Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Le Mali s'assume ! L'engagement politique et la professionnalisation des membres du Conseil Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barkhane Faso CEDEAO Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté !</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ !</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23